

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 01/08/2025 - 45962 - 2017 B 10004 - 523 586 444 - 5COM Consulting

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	210		210	0,01	210	0,01
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	118 605	94 857	23 748	0,70	32 389	0,84
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	8 889		8 889	0,26	14 588	0,38
Prêts						
Autres immobilisations financières	23 072		23 072	0,68	24 191	0,63
TOTAL (I)	150 776	94 857	55 919	1,85	71 378	1,85
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 494 822		2 494 822	73,54	2 334 500	60,47
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	3 922		3 922	0,12	19 378	0,50
. Personnel					7 876	0,20
. Organismes sociaux	2 466		2 466	0,07	14 038	0,36
. Etat, impôts sur les bénéfices					7 263	0,19
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	310 592		310 592	9,16	300 002	7,77
. Autres	173 257		173 257	5,11	27 185	0,70
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	295 503		295 503	8,71	1 059 711	27,45
Charges constatées d'avance	56 093		56 093	1,65	19 519	0,51
TOTAL (II)	3 336 654		3 336 654	98,35	3 789 473	98,15
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 487 430	94 857	3 392 573	100,00	3 860 851	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 300 000)	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	8,84	7,77
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0,88	0,78
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	69 810	
	2,08	
Résultat de l'exercice	327 041	969 810
	9,64	25,12
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	726 850	1 299 810
	21,42	33,67
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 824 659	1 694 444
Dettes fiscales et sociales	53,78	43,89
. Personnel	105 526	107 595
. Organismes sociaux	3,11	2,79
. Etat, impôts sur les bénéfices	156 803	202 364
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4,62	5,24
. Etat, obligations cautionnées	13 079	0,34
. Autres impôts, taxes et assimilés	460 783	486 770
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13,58	12,61
Autres dettes	32 632	39 299
Instrument financiers à terme	0,96	1,02
Produits constatés d'avance	85 320	17 491
	2,51	0,45
TOTAL(IV)	2 665 723	2 561 041
	78,58	66,33
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	3 392 573	3 860 851
	100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	10 301 491		10 301 491	100,00	10 845 040	100,00	-543 549	-5,00	
Chiffres d'Affaires Nets	10 301 491		10 301 491	100,00	10 845 040	100,00	-543 549	-5,00	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation					24 273	0,22	-24 273	-100,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					8 475	0,08	-8 399	-99,09	
Autres produits			76	0,00					
Total des produits d'exploitation (I)			10 301 567	100,00	10 877 788	100,30	-576 221	-5,29	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			7 042 620	68,37	7 084 301	65,32	-41 681	-0,58	
Impôts, taxes et versements assimilés			80 617	0,78	91 583	0,84	-10 966	-11,96	
Salaires et traitements			2 026 612	19,67	2 029 228	18,71	-2 616	-0,12	
Charges sociales			716 588	6,96	748 755	6,90	-32 167	-4,29	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 855	0,12	12 768	0,12	87	0,68	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			765	0,01	-934	-0,00	1 699	181,91	
Total des charges d'exploitation (II)			9 880 057	95,91	9 965 701	91,89	-85 644	-0,85	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			421 510	4,09	912 086	8,41	-490 576	-53,78	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations					6 630	0,06	-6 630	-100,00	
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)					6 630	0,06	-6 630	-100,00	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)					6 630	0,06	-6 630	-100,00	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			421 510	4,09	918 716	8,47	-497 206	-54,11	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 973	0,27			27 973	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital			330 846	3,05	-330 846	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	27 973	0,27	330 846	3,05	-302 873	-91,54
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	40 507	0,39	422	0,00	40 085	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 699	0,06	131 123	1,21	-125 424	-95,64
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	46 207	0,45	131 544	1,21	-85 337	-64,66
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-18 233	-0,17	199 301	1,84	-217 534	-109,14
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	76 236	0,74	148 208	1,37	-71 972	-48,55
Total des Produits (I+III+V+VII)	10 329 540	100,27	11 215 263	103,41	-885 723	-7,89
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 002 499	97,10	10 245 454	94,47	-242 955	-2,36
RÉSULTAT NET	327 041	3,17	969 810	8,94	-642 769	-66,27
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 3 392 573,17 et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 327 040,64 , présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels de la société ont été arrêtés par le Président le 30 avril 2024.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société
- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel relatifs au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Agencements, aménagements, installations	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	5 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**3.1 - INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE**

Les engagements de départ à la retraite s'élèvent à 2 058 euros compte tenu des hypothèses suivantes :

- augmentation annuelle des salaires de 2% constant
- age de départ à la retraite de 65 ans
- taux de rotation des salariés : 10%
- taux de charges sociales : 46%
- Taux d'actualisation : 3.25% (inflation comprise)

3.2 - INTEGRATION FISCALE

La société a opté pour l'intégration fiscale. La société « tête de groupe » est la société BK PARTNERS GROUP- 6, boulevard de Pesaro 92000 NANTERRE.

La convention d'intégration fiscale mise en place le 01/01/2023 prévoit que l'imposition des sociétés intégrées est identique à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration.

En cas d'exercice bénéficiaire de la société filiale, la convention prévoit que la société Filiale versera à la société Mère une somme définitive égale à l'impôt sur les sociétés qui aurait grevé son résultat en l'absence d'intégration déduction faite des acomptes déjà versés, ainsi que des réductions et crédits d'impôts transférés à la société Mère pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	210		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	48 752		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	65 640		4 213
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	114 392		4 213
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	14 588		8 889
Prêts et autres immobilisations financières	24 191		771
TOTAL	38 779		9 660
TOTAL GENERAL	153 380		13 874

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			210	210
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			48 752	48 752
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			69 853	69 853
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			118 605	118 605
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		14 588	8 889	8 889
Prêts et autres immobilisations financières		1 890	23 072	23 072
TOTAL		16 478	31 961	31 961
TOTAL GENERAL		16 478	150 776	150 776

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	34 830	2 554		37 384
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	47 172	10 059		57 473
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	82 002	12 613		94 857
TOTAL GENERAL	82 002	12 613		94 857

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	2 554				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	10 059				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	12 613				
TOTAL GENERAL	12 613				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	23 072		23 072
Clients douteux ou litigieux	15 672	15 672	
Autres créances clients	2 479 150	2 479 150	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	2 466	2 466	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	310 592	310 592	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	842	842	
- Divers			
Groupe et associés	158 572	158 572	
Débiteurs divers	17 765	17 765	
Charges constatées d'avance	56 093	56 093	
TOTAL GENERAL	3 064 223	3 041 151	23 072
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 824 659	1 824 659		
Personnel et comptes rattachés	105 526	105 526		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	156 803	156 803		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	460 783	460 783		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	32 632	32 632		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	85 320	85 320		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 665 723	2 665 723		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX**7.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN**

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	40 585		
Autres créances		158 572	
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		152 666	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	43 940
Autres créances	2 466
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	46 406

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 355
Dettes fiscales et sociales	148 598
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	252 954

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	56 093	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	56 093	

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	30 000	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	30 000	10,00

Commentaires:

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**9.1 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	9 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	9 000

Commentaires:

9.2 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	35	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	38	

Commentaires:

9.3 - IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

BK PARTNERS GROUP
6 BOULEVARD DE PESARO
92000 NANTERRE
SIREN 914334750

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	300 000	300 000	300 000	300 000	
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	10 301 491	10 845 040	9 241 459	8 887 791	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	416 131	1 125 000	493 992	576 478	
c) Impôt sur les bénéfices	76 236	148 208	44 133	72 220	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	339 895	976 792	449 859	504 258	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	327 041	969 810	461 448	478 929	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	2 026 612	2 029 228	1 296 423	1 602 396	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	716 588	748 755	517 628	567 094	

Observations complémentaires

5COM CONSULTING

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 300 000 EUROS
6, BOULEVARD DE PESARO - 92000 NANTERRE
RCS NANTERRE 523 586 444

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'S' shape followed by a horizontal line.

*Certifié conforme à l'original
Armand Félou.*

5COM CONSULTING

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 300 000 EUROS
6, BOULEVARD DE PESARO - 92000 NANTERRE
RCS NANTERRE 523 586 444

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

A L'associée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent aucun commentaire de ma part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé

conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

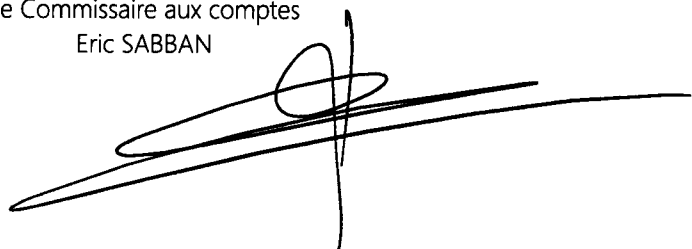
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CHARENTON LE PONT, le 13 juin 2024

Le Commissaire aux comptes
Eric SABBAN

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

5COM CONSULTING

Société par Actions Simplifiée au capital de 300.000 Euros
Siège Social : 6, boulevard de Pesaro 92000 NANTERRE
RCS Nanterre 523 586 444

PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

EN DATE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-huit juin,
A dix-huit heures.

La société BK CONSULTING FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 1.000.644 Euros, ayant son siège social 6 boulevard de Pesaro, 92000 NANTERRE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 438 858 961,

Représentée par son Président, la société par actions simplifiée BK PARTNERS GROUP, elle-même représentée par Monsieur Arnaud FEBVRE, dûment habilité à l'effet des présentes,

Associée unique de la société 5COM CONSULTING,

I - A préalablement exposée ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la société BK CONSULTING FRANCE, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Constate que monsieur Eric SABBAN commissaire aux comptes, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique prend acte des charges et dépenses visées à l'article 39-4 dudit code qui s'élèvent à un montant global de 9685 euros.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 327 041 Euros de la manière suivante :

Distribution à titre de dividendes (soit 10 Euros par action)	300 000 Euros
Le solde au compte « Report à nouveau »	27 041 Euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 426 850 Euros.

Ces dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, il est rappelé les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

EXERCICE 31/12/2022	900 000 Euros
EXERCICE 31/12/2021	2 959 653 Euros
EXERCICE 31/12/2020	143 000 Euros

TROISIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

L'associée unique
Représentée par
BK Partners Group
Elle-même représentée par
Monsieur Arnaud Febvre

DocuSigned by:
A. FEBVRE
100E01B2B0DA48A...

5COM CONSULTING

Société par Actions Simplifiée au capital de 300.000 Euros

Siège Social : 6, boulevard de Pesaro 92000 NANTERRE

RCS Nanterre 523 586 444

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

La société BK PARTNERS GROUP, société par actions simplifiée au capital de 6.515.259,50 Euros, ayant son siège social 6 boulevard de Pesaro, 92000 NANTERRE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 914 334 750, représentée par son Président, Monsieur Arnaud FEBVRE,

Président de la société 5COM CONSULTING, a conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1 - Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires a baissé en 2023 de plus de 5 % par rapport à 2022. Cette baisse du volume d'affaires s'explique par une baisse de volumes d'appels d'offres sur l'année.

Malgré l'arrivée de 2 nouveaux ingénieurs d'affaires, la performance commerciale n'a pas été suffisamment au rendez-vous.

Des coupures budgétaires ont affecté de nombreuses missions et a provoqué inévitablement de l'inter-contrat. Cet inter-mission a pénalisé le résultat d'exploitation qui a fortement baissé de plus de 54 % en 2023.

Au 1er janvier 2023, 5 COM CONSULTING a rejoint le groupe d'intégration fiscale dont la mère est BK Partners Group.

1.2 - Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

1.3 - Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le début de l'année 2024 reste ralentie d'un point de vue volume d'affaires, cependant quelques ouvertures de comptes ont été enregistrés comme OVH, BELIEVE mais cela reste insuffisant pour compenser.

Nous avons baissé les couts de structure afin de nous adapter au marché actuel.

Nous prévoyons un résultat d'exercice assez similaire à celui de 2023.

1.4 - Activités en matière de recherche et de développement

Néant.

1.5 - Filiales & Participations

Néant.

2 – RESULTATS - AFFECTATION

2.1 - Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 10 301 491 Euros contre 10 845 040 Euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 026 612 Euros contre 2 029 228 Euros pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 716 588 Euros contre 748 755 Euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 38 contre 38 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 9 880 057 Euros contre 9 965 701 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 421 510 Euros contre 912 086 Euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 421 510 Euros contre 918 716 Euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de (18 233) Euros et de l'impôt sur les sociétés de 76 236 Euros, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 327 041 Euros contre 969 810 Euros pour l'exercice précédent.

2.2 - Information sur les délais de paiement

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice							Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de					
0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)		0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	59	23	2	44	128		28	8	4	186	226	
Montant total des factures TTC	684 881 €	252 696 €	11 250 €	120 421 €	1 069 248 €		336 788 €	103 746 €	28 296 €	32 912 €	501 742 €	
En %age du montant des achats TTC	8%	3%	3%	0%	1%	13%						
En %age du chiffre d'affaires TTC							2,8%	0,9%	0,2%	0,3%	4,2%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues TTC												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels 30 jours						Délais contractuels 45 jours					

2.3 - Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 327 041 €uros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du résultat de l'exercice de la manière suivante :

Distribution à titre de dividendes (soit 10 €uros par action)	300 000 €uros
Le solde au compte « Report à nouveau »	27 041 €uros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 426 850 €uros.

Conformément à la loi, il est rappelé les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

EXERCICE 31/12/2022	900 000 €uros
EXERCICE 31/12/2021	2 959 653 €uros
EXERCICE 31/12/2020	143 000 €uros

2.4 - Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charges 9685 €uros non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

3 – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport spécial du président sur les conventions visées aux articles 227-10 du Code de Commerce, que nous vous demandons d'approuver.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Le Président
BK PARTNERS GROUP SAS
Représentée par Arnaud FEBVRE

DocuSigned by:
A. FEBVRE
106ED182B00A48A...